

**Master Bio-géosciences (Anthropologie biologique – Préhistoire)**  
**Parcours Anthropologie biologique (Ab), Archéothanatologie (At),**  
**Préhistoire-Géoarchéologie-Archéozoologie (PGA)**

<b>NORMES FORMELLES POUR LE MÉMOIRE RECHERCHE DE MASTER 2</b>
---

Quand vous publierez, vous verrez que chaque revue a (hélas) ses normes, notamment bibliographiques. Le présent exercice n'est pas conçu pour absolument vous imposer ces normes (en l'occurrence *BSPF* ou *SAP*), mais pour vous habituer à ce futur exercice, adapter votre travail à des normes imposées : de structuration générale, d'écriture, d'iconographie et de bibliographie.

**PRÉSENTATION du MÉMOIRE**

**Longueur**

Le mémoire ne doit pas comporter plus de **70 pages**, bibliographie et annexes **incluses**. C'est un maximum, pas un minimum, la taille d'un mémoire peut donc être inférieure à cette limite de 70 p., sans que cela soit sanctionné, bien au contraire, si le sujet s'y prête, la concision est une qualité, pas un défaut.

Le mode de pagination est libre (droite, gauche, centré<sup>1</sup>, haut, bas), mais commence dès la première page (càd la page de garde reproduite après la couverture).

**Police, interligne**

La police à utiliser est *Times New Roman* 12 ou équivalent, avec un **interligne de 1,5**. Le texte, les titres et sous-titres doivent être en noir, sauf exceptions ponctuelles et justifiées.

**Normes de mise en forme**

Éviter les mises en forme sophistiquées. Le texte doit être justifié. Par économie, le mémoire sera reprographié **recto-verso**, spiralé ou encollé, mais avec des marges / bordures haut, bas, latérales libres, mais suffisantes pour des annotations.

**Première page**

La présentation est libre, éventuellement illustrée, mais elle doit comporter au moins les éléments suivants : logos des institutions partenaires, Université de Bordeaux et laboratoire PACEA, le cas échéant un troisième partenaire (INRAP, service de collectivité, autre laboratoire)<sup>2</sup>, intitulé complet, nom du M2 et de son encadrement, année, établissement, laboratoire(s) et thème de recherche. Cf. page en annexe pour un modèle a minima.

**Quatrième de couverture**

Elle inclura un rappel de l'intitulé traduit en anglais et un court résumé bilingue, français et *anglais* (soit env. ½ p. de la 4<sup>e</sup> de couverture).

**Hiérarchie du texte**

Elle est libre mais on recommandera la formule :

---

<sup>1</sup> On conseille centré pour l'impression en recto-verso.

<sup>2</sup> Le plus simple est la copie d'écran (mais attention aux résolutions trop faibles), sinon, la plupart des interlocuteurs doivent pouvoir fournir des fichiers-source de logos.

- 1. INTRODUCTION
  - o 1.1. OBJECTIFS
    - 1.1.1. **Problématique**
      - 1.1.1.1. Précisions

Ou quelque équivalent, mais sans aller au-delà du rang 4 de numérotation.

### **Gras, italique, souligné**

On ne souligne pas un titre, un sous-titre, ni un membre de phrase. Pour souligner un passage important ou décisif (ne pas en abuser), accentuer de préférence **en gras**. L'italique est réservé aux citations, aux termes étrangers, aux noms latins de genre, d'espèce, etc. La mention soulignée est habituellement proscrite, réservée aux passages problématiques.

### **Notes**

Si elles sont libres, elles ne doivent pas envahir le texte et être de préférence infra-paginales plutôt qu'en fin de mémoire.

## TEXTE (RÉDACTION), TYPOGRAPHIE

Si la rédaction est en langue française (le mémoire peut être en anglais), on veillera à une bonne utilisation grammaticale, syntaxique, terminologique, l'emploi d'un vocabulaire précis, adapté. ***Une tolérance est par contre admise pour les étudiants non francophones qui ne seront pas évalués ici avec les mêmes critères.***

On rappellera quelques normes (ponctuellement modifiées) extraites des consignes adressées aux auteurs soumettant un manuscrit au *Bulletin de la société préhistorique française* (à partir de la p.2, « normes de rédaction »), la première revue non anglophone indexées dans Scopus :

[http://www.prehistoire.org/offres/file\\_inline\\_src/515/515\\_P\\_18845\\_57fc7093ee44b\\_1.pdf](http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_18845_57fc7093ee44b_1.pdf)

### • ESPACES

Mettre un espace :

- avant les signes : « ; ! ? % »
- avant et après pour les signes suivants : =, -, +, ±, ≈, >, <

Pas d'espace après les signes ( et [ , ni avant les signes ) et ]

### • USAGE DU TIRET

- c'est variable : techno-complexe, typo-chronologie, chrono-culturel, mais socioculturel, paléoenvironnement...
- à maintenir pour faciliter la lecture lorsque deux voyelles identiques se suivent : centre-européen, etc.

### • ACCENTS

En français comme dans beaucoup de langues, l'accentuation a un sens. Les correcteurs d'orthographe les repèrent habituellement, respectez-les. Les majuscules doivent être accentuées (ex : Épipaléolithique).

### • EXPRESSIONS D'ORIGINE LATINE OU ÉTRANGÈRE

En *italique* les termes étrangers sauf ceux passés dans l'usage courant comme tumulus, idem, etc. ou cf.

• Éviter les parenthèses successives: (fig. 3)(Dupont, 2003), préférer (Dupont, 2003 ; fig. 3). On ne doit pas écrire La Quina (Charente ; Henri-Martin, 1923), mais La Quina, Charente (Henri-Martin, 1923).

• UTILISATION DES MAJUSCULES

**Les points cardinaux**

On mettra une minuscule :

- lorsque les noms de points cardinaux sont employés comme adjectif (ex. la paroi ouest), sauf quand ils ont fonction de noms propres géographiques (le pôle Nord ; le cap Nord) ;
- lorsqu'ils sont employés comme substantifs et qu'ils désignent une direction, une situation relative (ex. aller vers le sud, le nord-ouest ; être situé au nord de la Garonne...).

On mettra une majuscule :

- quand les points cardinaux désignent une partie du monde, d'un pays ou une région administrative (par ex. le Nord de la France ; les pays de l'Est ; les Alpes du Nord, le Sud tunisien) ou qu'ils ont fonction de nom propre (le département du Nord, la mer du Nord) ;
- On abrégera NE, SO, NNE-SSO [ou SSW]... (sans point de séparation).

**Les noms propres de géographie**

Il existe quelques règles, mais aussi de nombreuses exceptions. Parmi les noms propres rencontrés le plus souvent dans les articles, voici quelques exemples (pour plus de détail : *Lexique des règles typographiques* en usage à l'Imprimerie nationale) :

- Pour un nom commun individualisé par un nom propre ou un adjectif, le nom commun générique reste en bas de casse et le terme (adjectif ou nom commun ou nom propre) qui le qualifie prend une majuscule initiale : les îles Anglo-Normandes, les îles Britanniques, la péninsule Ibérique, le causse Noir, le golfe du Lion, l'océan Atlantique, le pays de Galles, la baie des Anges, la mer Noire...
- On note cependant de nombreuses exceptions : le Bassin parisien, aquitain (mais le bassin de Paris, le bassin d'Aquitaine), le Massif central, le Bocage normand, le Massif armoricain, le Pays basque...
- Le nom propre est composé de deux mots (ou plus), ces deux mots prennent la majuscule et sont unis par un trait d'union : le massif (terme générique, sans majuscule) du Mont-Blanc, les îles (terme générique, sans majuscule) du Cap-Vert, la commune d'Arcy-sur-Cure...
- Quand un nom propre est accompagné d'un adjectif accessoire dont le rôle consiste simplement à distinguer une partie – selon l'altitude, l'orientation, la langue... – dans un ensemble unique (défini par le nom propre), cet adjectif reste en minuscule (Asie centrale, basse Seine). Mais on écrira Asie Mineure, Extrême-Orient, Grande-Bretagne..., quand l'ensemble désigne un pays ou une entité géographique nettement individualisée ;
- L'article qui précède le nom d'une *commune* prend une majuscule (La Rochelle, Le Mans) sauf lorsqu'il y a contraction (la région du Mans) ; l'article précédant tous les autres noms (lieu-dit, montagne, pays...) prend une minuscule (les Alpes, le mont Ventoux...)
- Les noms de départements, régions ou pays prennent des majuscules et des traits d'union (ex. les Alpes-de-Haute-Provence, l'Île-de-France, les Pays-Bas...).
- Pour les noms de sites archéologiques préhistoriques, se référer de préférence au *Dictionnaire de la Préhistoire*, A. Leroi-Gouhron (éd.), Paris, PUF. Sinon, préciser la règle suivi avec l'ouvrage référence.

### **Les organismes, institutions et musées :**

- Quand les organismes sont des noms communs, on met une minuscule ; le nom qui le caractérise prend une majuscule : le conseil départemental, le conseil municipal, le ministère de la Culture, le service régional de l'Archéologie, l'université de Bordeaux.
- Quand ce sont des organismes uniques, on mettra des majuscules : l'Institut de France, la Bibliothèque nationale, les Archives nationales, Académie française, Académie des sciences...
- Pour les musées, le mot générique est en minuscule et la spécialité prend la majuscule, sauf lorsqu'il s'agit d'un adjectif : musée de la Marine, musée de l'Homme, musée d'Archéologie nationale, musée d'Histoire naturelle...). Une exception que l'on rencontre souvent : Muséum national d'histoire naturelle.

### **Les époques, périodes et subdivisions chronoculturelles**

- La Préhistoire, le Paléolithique, le Néolithique ancien, l'âge du Bronze, le Bronze moyen, le premier âge du Fer, le haut Moyen-Âge, le Secondaire (mais l'ère secondaire), le Dernier Maximum Glaciaire, l'Avant-Dernier Glaciaire, le Protoaurignacien, le Préchasséen, etc. Mais ces règles sont variables et les éditeurs vont vers des suppressions de majuscules, il y a donc une tolérance.
- Quand ils sont employés comme adjectif, paléolithique ou néolithique ou tout autre nom de période prennent une minuscule (un site magdalénien).
- Les siècles et millénaires généralement en petites capitales et chiffres romains : XVIe siècle, IIIe millénaire.

### **Botanique et zoologie**

Les noms vernaculaire de taxons (embranchements, classes, ordres, familles, tribus...) porteront une capitale initiale, par ex.: les Monocotylédones, les Caprinés... Les noms vernaculaires d'espèces ou de formes domestiques n'en portent pas, par ex.: l'amidonnier, le loup, les bovins... Les noms vernaculaires d'espèce seront suivis, à leur première mention dans l'article, du nom d'espèce formulé selon les règles de la nomenclature linnéenne binominale, en italique avec une majuscule au nom de genre, pas au nom d'espèce ou de sous-espèce, par ex. : *Triticum dicoccum*, *Canis lupus lunellensis*, *Bos taurus*... Cette mention peut être suivie du nom de l'auteur responsable de la description princeps, en respectant toutefois, ici aussi, les règles de la nomenclature, par ex. : *Monachus monachus* (Hermann) 1779 ; *Lepus capensis* Linné 1758. Les marques d'attribution douteuse à un taxon sont portées en romain, par ex.: *Prunus* sp., *Canis* cf. *familiaris*, *Bos* sp.

### **Exceptions**

- débitage Discoïde, Levallois, Quina, etc. ;
- poterie Cerny ;
- toute apposition nom commun + Nom propre : racloir Quina, pointe pseudo-Levallois
- l'Homme moderne.

### **CITATIONS**

La citation est introduite et close par des guillemets « ... ». Quand la citation débute par une phrase complète, elle est souvent annoncée par un deux-points, son premier mot prend une majuscule, même au milieu d'une phrase, et le point final se place à l'intérieur du guillemet fermant. Quand elle est « fondue » dans le texte, on met une minuscule. Paul a dit : « Je ne veux plus aller fouiller à Lascaux. » En revanche, Paul a dit qu'il ne voulait « plus aller fouiller à Lascaux ».

## NOMS COMMUNS ÉTRANGERS

Les noms communs étrangers (sauf les noms propres qui restent toujours en roman) s'écrivent en *italique* s'ils ne sont pas dans le dictionnaire et leur traduction est donnée entre guillemets : *cat* (« chat »).

## ABRÉVIATIONS

### Exemples courants

Certaines sont en italique, d'autres en romain ; attention à l'usage ou non de majuscules, de points, de tirets, d'espaces et de certaines lettres placées en exposant :

– apr. J.-C., av. J.-C. (avec espace et tiret insécable) bien que l'on rencontre fréquemment av. JC

– BP, cal. BP ou de plus en plus calBP (plutôt anglophone) ou mieux cal BP

– <sup>14</sup>C

– *ca* (*circa*)

– cf. et désormais de plus en plus cf

– Dr, M., Mme, Mlle ou D<sup>r</sup>, M., M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>

– éd., Éd. (éditeur, éditeurs, édition)

– *et al.* (espace insécable)

– etc. (et non « etc... »)

– n<sup>o</sup>, n<sup>os</sup> : en exposant, et non pas le signe ° (utilisé pour signifier degré)

– t. (tome), suppl. (supplément), fig. (figure), tabl. (tableau), par ex. (par exemple)

– Les nombres : deuxième et second s'abrègent 2<sup>e</sup> (et non 2e, 2eme) ou 2<sup>ème</sup> ; premier : 1<sup>er</sup> ; première : 1<sup>re</sup>. On n'écrit pas la « 2<sup>e</sup> US est noire » mais « la deuxième US est noire ».

### Acronymes

Les sigles s'écrivent en capitale et sans point : CNRS, INRAP, ISBN, ERAUL... On les trouve souvent en petites capitales : CNRS, INRAP, PACEA... Certains organismes ont souhaité les voir désormais transcrites en minuscules : Inrap. Donc, vous avez le choix...

### Prénoms

- Les prénoms commençant par deux consonnes peuvent s'écrire J.-Ph. Rigaud ;
- Lewis Robert Binford s'écrira L. R. Binford (espace sans tiret pour les prénoms composés étrangers).

## ICONOGRAPHIE, ANNEXES

### Illustrations, tableaux

- Chaque tableau, photo ou figure (photos, dessins au trait) doit être numéroté, légendé et appelé dans le texte.
- **Les tableaux ne sont pas des figures**, ils ont leur numérotation propre. Les revues anglophones appellent la légende des tableaux avant celui-ci.
- On pourra joindre une liste des tableaux ou figures en fin de mémoire.
- Les figures et tableaux doivent être de préférence intégrés dans le texte, sauf s'il s'agit d'annexes à part entière.
- Les dépliants (plans de fouille...) sont possibles, dans la mesure du raisonnable.
- Les figures doivent être lisibles, y compris les lettrages.
- En cas de reproduction d'une illustration publiée, veillez à utiliser une résolution de scan suffisante pour une bonne reproduction et à la mention de l'illustration source (ex. : Carte de ... d'apr. IGN carte n°..., 2014). S'il s'agit d'une illustration originale, mais que vous n'en êtes pas l'auteur, citez-le (photo P. Murail). Si la figure est complétée, actualisée... indiquez « d'apr. Murail, 2006, modifié ».

## Annexes

- Les annexes ne doivent pas inclure de figures ou tableaux décisifs à la compréhension du texte. Au contraire de données numériques, bases de données auxquelles on ne se reporte pas naturellement (techniques, chiffrées) : il s'agit, par définition, d'annexes à part entière.
- Un CD-Rom peut doubler la reproduction d'annexes, mais pour en faciliter le visuel, non pour gagner en pagination !

## BIBLIOGRAPHIE

### Présentation de la bibliographie

Règle absolue : la totale adéquation entre les appels dans le texte (ou les tableaux) et la bibliographie. Toute référence citée en bibliographie doit être appelée dans le texte, les légendes des figures ou des tableaux ; et inversement tout appel doit correspondre à une référence.

### Appels bibliographiques

Les appels dans le texte se présentent comme suit : entre parenthèses, une virgule puis le nom (Vandermeersch, 1965), (Vandermeersch, 1984, p. 24-26). S'il y a plusieurs dates pour un même auteur : (Bordes, 1965 et 1966) ; (Bordes, 1965, 1968 et 1970). S'il y a des dates identiques, on précisera a, b... après la date : (Bordes, 1978a, 1978b). Si plusieurs auteurs homonymes sont cités, ajouter l'initiale du prénom suivie d'un point (Arl. Leroi-Gourhan, 1966 pour distinguer d'André [A. Leroi-Gourhan, 1964]).

Quand il y a plusieurs auteurs, les appels sont séparés par un point-virgule et généralement dans l'ordre chronologique de publication : (Peyrony, 1952 ; Bordes, 1965). Parfois dans l'ordre alphabétique, cela dépend du sens des appels.

Quand il y a deux auteurs d'un même ouvrage : (Dupont et Durand, 1963) ; ou plus de deux : (Dupont *et al.*, 1964), s'il y a risque de confusion, on précisera le nom du deuxième auteur (Dupont, Durand *et al.*, 1975). Respecter les italiques et la ponctuation.

La bibliographie est classée par ordre alphabétique des appels (tous les « Untel *et al.* » à la suite, indépendamment des auteurs associés, selon l'ordre chronologique des parutions).

### Références bibliographiques

Chaque revue possède donc ses propres normes, celles de la SPF sont ici adoptées.

Dans la bibliographie, citer tous les noms des auteurs et non simplement *et al.* (à la rigueur, pour des nombres dépassant la dizaine, on peut indiquer « *et al.* » après le 3<sup>e</sup> auteur).

Pour les titres de revues, le premier substantif et l'adjectif qui le précède prennent une capitale (l'article qui le précède s'il fait partie du titre) : *Bulletin de la Société préhistorique française*, *L'Anthropologie*, *Documents d'archéologie méridionale*, *Revue archéologique de l'Est*, *Gallia Préhistoire*...

Ces titres peuvent être abrégés tant que les sigles sont compréhensibles par tous (*JHE*, *JAS*, *PLoS One*...).

[http://www.prehistoire.org/offres/file\\_inline\\_src/515/515\\_P\\_18845\\_57fc7093e44b\\_1.pdf](http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_18845_57fc7093e44b_1.pdf)

Pour les utilisateurs d'END NOTE : Téléchargez la feuille de style de la SPF :  
[http://www.prehistoire.org/offres/file\\_inline\\_src/515/515\\_P\\_18778\\_7.pdf](http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_18778_7.pdf)

\*  
\* \*

Pour les anthropologues, possibilité d'utiliser les normes des *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* :

<http://www.springer.com/life+sciences/evolutionary+%26+developmental+biology/journal/13219>

Mémoire de Master 2 *Sciences et Technologies*

Mention : *Bio-géosciences*

Parcours : *Anthropologie biologique* (ou *Archéothanatologie* ou *Préhistoire –*  
*Géoarchéologie – Archéozoologie*)

INTITULÉ DU MÉMOIRE

**NOM et Prénom**

Sous la direction de (...)

Année 2017 – 2018